



mardi 25 avril 2023

### Communiqué de presse

## **Détournement de fonds publics au COSEM ? Stop à la financiarisation des centres de santé**

Selon la cellule investigation de Radio France, le directeur du Cosem, une chaîne comptant 17 centres de santé en France, serait visé par un signalement pour détournement de fonds publics. Si les faits étaient avérés, il s'agirait d'une nouvelle illustration des dérives accompagnant la financiarisation de la médecine de ville et du médico-social, après les affaires Dentexia et Orpéa et les plaintes de la Sécurité sociale envers des centres de santé « voyous », ophtalmologiques, et dentaires.

**La Sécurité sociale est le bien commun de tous les Français.** Sa branche maladie est aujourd'hui attaquée par de nouveaux acteurs, dont le but lucratif est à peine déguisé, alors que le code de la santé publique l'interdit. Ces nouveaux acteurs prospèrent à la faveur du désordre de la médecine de ville. Ce désordre est bien connu de nos concitoyens : déserts médicaux, impossibilité pour certains de trouver un médecin traitant, obligation subie d'aller submerger les urgences des hôpitaux pour des soins qui devraient relever de la seule médecine de ville. Ces nouveaux acteurs financiers prospèrent à la manière d'une infection opportuniste chez un malade, ce malade bien affaibli qu'est notre système de santé et de protection sociale. Ces nouveaux acteurs sont déjà un problème et le seront encore plus demain !

**Ne pas agir c'est laisser la marchandisation prendre le pas sur la qualité** des soins, l'intérêt des patients et de la société. Nous appelons à la création d'un service public de santé de proximité maillant l'ensemble des territoires français de centres de santé portant des missions de service public. Nous en appelons à l'État pour qu'il organise ce nécessaire accès de toutes et tous aux soins et à la prévention. En cinq ans (2017-2022), le nombre de centres de santé médicaux et polyvalents a augmenté de 120 %<sup>1</sup> passant de 500 à 1100 et attirant toujours plus de professionnels là où les volontés de politiques locales se sont manifestées. Cette augmentation, même si elle est encourageante, est très largement insuffisante en regard des besoins des populations de tous les territoires.

La FNCS et l'USMCS demandent à être reçues par le Ministre de la santé et de la prévention afin d'exposer leur proposition pour construire les soins de proximité de demain, capables de répondre aux défis des déserts médicaux, des maladies chroniques, du grand âge, des inégalités de santé.

#### Contacts :

Dr Hélène Colombani, Présidente de la FNCS – Tél. : 06 68 05 94 20 - [president@fnacs.org](mailto:president@fnacs.org)  
Dr Frédéric Villebrun, Président de l'USMCS – Tél. : 06 85 20 83 67 – [president@usmcs.fr](mailto:president@usmcs.fr)

---

<sup>1</sup> données observatoire des centres de santé)